

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 29

Artikel: Lettre d'un profane sur l'exposition de peinture à Lausanne : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

portante vient de faire un premier pas : c'est celle de la création à Lausanne d'habitations à bon marché, dans de bonnes conditions de salubrité. Ensuite de l'initiative prise par la Société industrielle et commerciale du canton de Vaud, une commission de 25 membres vient d'être chargée d'étudier s'il est réellement possible de faire à Lausanne ce qui a été fait dans plusieurs endroits, c'est-à-dire des maisons dont chacune ne renferme qu'un appartement et qui puisse, par les épargnes de quelques années, devenir la propriété de celui qui l'occupe à titre de locataire. Bon espoir.

* * *

C'est aujourd'hui que se réunissent à Aigle les délégués des diverses sections de la Société vaudoise de secours mutuels. Cette Société, qui compte aujourd'hui 23 années d'existence, renfermait, au 31 décembre 1868, 3598 membres effectifs. Aujourd'hui, le nombre en est plus considérable encore. Les secours ordinaires se sont élevés à la somme de 34,195 fr. pendant l'année 1868, répartis entre 844 sociétaires. A cela viennent s'ajouter des secours extraordinaires et les frais de funérailles. La seule inspection de ces chiffres doit montrer quelle heureuse influence exercent les sociétés de secours mutuels ; les 34 mille francs indiqués ci-dessus ont remplacé en partie le travail du chef de la famille, travail rendu impossible par la maladie ; ils ont aidé à payer le médecin et le pharmacien, et cela en laissant à la famille sa dignité et son indépendance complètes, car en s'adressant à la société, le sociétaire ne réclame pas une aumône, mais l'épargne faite dans les jours de santé.



Lettres d'un profane sur l'exposition de peinture à Lausanne.

II.

Monsieur le rédacteur,

Je reprends mes sensations où je les ai laissées samedi dernier. Un profane comme moi a des sensations et non des impressions. J'entre : quelle bigarrure ; on se croirait dans le troupeau de Jacob ; partout étincellent les couleurs les plus brillantes, des rouges splendides, des verts pommes, des bleus d'outre-mer, etc. La nature se garde bien d'offrir à l'œil humain des tons aussi chauds et aussi variés ; je comprends maintenant ce que jadis je trouvais absurde lorsque, moi étant un pauvre diable d'étudiant, mon professeur de philosophie, M. Ed.-Scipion Raoux, me répétait sans cesse : *les beaux-arts font mieux que la nature*.

Il est vrai que la nature n'est pas forte, on se sent pris d'une sincère compassion pour elle à la vue de notre exposition : elle a bien une certaine harmonie, et jusqu'à un certain point une certaine poésie ; mais jamais elle ne produira l'effet d'un tableau conçu magistralement, et ces tableaux-là abondent dans la salle qui nous occupe. Je ne puis mieux caractériser la sensation qu'ils me font éprouver

que par ce mot vulgaire : *l'eau m'en vient à la bouche*.

On dirait vraiment toutes les ressources de MM. Aubert, Suchard et Fankhauser mises au service d'une seule idée. Des colosses de chocolat, des montagnes de crème à tous les fruits, des sucres candits de mille manières ; certes la nature ne travaille pas ainsi. Combien nos montagnes seraient plus appétissantes, si les sommets en étaient fouettés, et les précipices à la vanille. De combien d'expressions succulentes notre langue poétique ne s'enrichirait-elle pas ! quelle source, quelle mine d'idées ! Je m'arrête, car j'entre ici dans le domaine d'autrui.

Les Alpes de droit appartiennent
Au professeur de Zurich.

Voyez donc ce n° 183 ; c'est un grand chasseur avec fusil et chien en chocolat, bottes en chocolat ciré, veste en chocolat naturel. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour assouplir la fécule indocile, l'unir au cacao (car nous présumons qu'il y en a) et sucrer convenablement le mélange. Voici un cheval de chocolat rouge, labourant un champ de chocolat en grisaille ; voici des paysages... mais ceux-ci fourmillent ; pour n'exciter la jalousie de personne, nous n'en dirons rien.

Il est regrettable seulement que le catalogue n'indique pas la qualité de la marchandise ; une simple étiquette sur le cadre aurait aussi très bien rempli ce but : sucré bon ordinaire, vanille extra-fin, etc.

Ainsi donc, M. le rédacteur, l'exposition de Lausanne a été féconde pour moi en jouissances matérielles et gastronomiques. Dans une prochaine lettre j'envisagerai une autre face de la question.

Agréez, etc.



Cour, sous Lausanne, 14 juillet 1869.

Monsieur le rédacteur.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir un de vos collaborateurs commencer une série de lettres sur l'exposition de peinture. Il me tardait enfin de lire une critique franche et sans réticences ; car, il faut le reconnaître, si l'exposition a été médiocre, les critiques l'ont été davantage encore. L'un voulant plaire à tout le monde a fait une appréciation à l'eau de roses, se payant de phrases délicatement tournées, mais ne laissant rien à qui veut savoir quelque chose. L'autre a fait des biographies, prodigué des anecdotes et parlé de tout, excepté de l'exposition. Un troisième a fait un dialogue-bagout, dont la lecture n'est pas supportable. Il n'y a que *Bonhomme* qui ait osé dire quelque chose après avoir tourné sa veste.

Et malgré cette critique anodine, parfois insignifiante, quelques artistes se sont fâchés. Ces messieurs ne supportent pas les observations ; ils n'acceptent point les jugements du public. Cela me semble peu juste, car si le curieux, le simple visiteur de l'exposition ne porte pas de pince-nez, de badine à corbin d'ivoire sculpté, s'il n'a pas traîné ses loisirs dans tous les musées de l'Europe, s'il ne donne pas